

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 1^{ER} JUILLET 2021

N° 5

Date de convocation : 26.06.2021

Date d'affichage : 09.07.2021

L'an deux mille vingt et un, le premier juillet à dix-neuf quinze minutes, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Pascal CARPENTIER, Maire, assisté, de Mmes et Mrs Aline GRILLE, Gilbert ROUSSEL, Christophe VERNON, Annick BREITENBACH, Sarah BREITENBACH, Chantal RENOUF, Steve VANHEULE, Nelly DELAHAYE.

Absents excusés : Mrs Jean-Marie BOIDIN, Guillaume HOOGERP, Mmes Monique MERCIER, Claire-Sophie ROSSIGNOL.

Absents : Mme CAREME Nadège, M. Sébastien PUBLIER.

Pouvoir : M. Jean-Marie BOIDIN a donné pouvoir à M. Pascal CARPENTIER.

Secrétaire de séance : M. Gilbert ROUSSEL.

Ordre du Jour :

- Recensement des projets de travaux SIEGE pour 2022.
 - SIVOS EPEVICROS : rentrée 2021/22.
 - Délibération pour nouvelle convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine.
 - Elections régionales et départementales : résultats.
 - Visite du Jury des Villes et Villages Fleuris : compte-rendu.
 - Présentation du nouveau matériel pour l'entretien communal.
- Questions diverses.

1) Projets travaux SIEGE en 2022.

Le recensement des projets « distribution publique » et notamment les travaux sur le réseau électrique de la commune, à réaliser en 2022 par le SIEGE doit être communiqué pour le 31 juillet 2021.

La deuxième partie de l'effacement des lignes électriques sur le hameau de Coquerel, rue des Templiers est inscrite au programme des travaux.

2) SIVOS EPEVICROS : rentrée 2021/22.

M. Christophe VERNON informe le conseil :

- 142 élèves sont inscrits pour la rentrée prochaine. 15 nouveaux enfants arrivent en petite section de maternelle et 27 enfants partent vers le collège.

Les effectifs se maintiennent d'année en année. Une nouvelle enseignante occupera à la rentrée, le poste de Mme Villedieu, à l'école de Vitot.

3) Nouvelle convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine

Monsieur le Maire propose au conseil de lancer une nouvelle campagne de souscription visant à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.

Il s'agit de prévoir une convention tripartite entre la Commune, l'association As de Chœur et la commune. Le but serait de recueillir des fonds pour la restauration :

- des bancs de l'église, 2^{ème} partie
- l'aigle lutin
- les fonds baptismaux
- la restauration d'un bâtiment communal.

Après délibération, le conseil donne son accord à l'unanimité pour compléter un dossier auprès de la Fondation du Patrimoine nécessaire au lancement d'une deuxième campagne de souscription.

4) Elections régionales et départementales :

Monsieur le Maire tient à remercier les conseillers municipaux qui ont assuré par leur présence le bon déroulement des dernières élections, ainsi que les volontaires parmi les habitants et électeurs qui sont venus apporter leur contribution auprès des conseillers présents. L'organisation des bureaux de vote a été difficile du fait de la tenue des 2 bureaux et des consignes sanitaires. M. le Maire prendra des dispositions pour une meilleure organisation lors des prochaines élections présidentielles en 2022.

5) Visite du jury des Villes et Villages fleuris :

Le jury de secteur est passé et a rendu un avis positif sur les travaux d'embellissement réalisés sur l'ensemble de la commune : espaces verts, fleurissement, installation des tables près des mares...

Afin d'encourager les administrés à embellir leur propriété, M. le Maire propose de récompenser par un prix, les occupants des habitations qui auront agrémenté leurs espaces avec des plantations diverses, fleurs, talus entretenus le long de la voie publique. Cette proposition reçoit un avis favorable du conseil, qui va engager une réflexion afin de définir les modalités de ce type d'action.

6) Présentation du nouveau matériel pour l'entretien communal (voirie et espaces verts).

- Achat d'un tracteur, d'un broyeur, d'un desherbeur thermique. Le montant global s'élève à 29 298 € TTC.

Cession de la licence pour l'exploitation d'un véhicule taxi sur la commune :

* Pour information, la licence de taxi actuellement détenue par M. Alain Beaugrand, sous la dénomination « ALAU TAXI CROSVILLAIS », sera cédée en date du 10 juillet 2021 à Monsieur Tony Hamon sous la dénomination « LE TAXI CROSVILLAIS ».

Questions diverses :

- **Football Club du Pays du Neubourg** : les infrastructures en place nécessitent un entretien fréquent et coûteux. Suite à la réunion du 30 juin, Christophe VERNON a fait part de l'activité et du bilan économique du club du Football Club du Pays du Neubourg, après la période Covid. Une intervention

de M. Francis Davoust sur les statuts du Club et le coût des infrastructures, est prévue à la prochaine réunion intercommunale.

- SERGEP (piscine du Neubourg) : un projet de bassin supplémentaire est à l'étude. Le Président souhaite favoriser les communes adhérentes, et préconise une augmentation du ticket d'entrée pour les habitants des communes non adhérentes au SERGEP.

- Contrôle de la vitesse des véhicules, rue du Neubourg :

Sur la demande de M. le Maire, un radar a été installé pour évaluer la vitesse pendant plusieurs jours consécutifs. Il s'avère qu'environ 75 véhicules par jour, empruntent la rue du Neubourg, et que la vitesse est majoritairement respectée. Sur 575 véhicules au total, 3 véhicules ont dépassé les 50 km/h, dont 1 seul enregistré entre 65 et 70 km/h.

- Méthaniseur : prolongement du réseau. Mme la 1^{ère} adjointe a relaté la réunion d'information GRDF organisée pour définir le trajet des conduites de raccordement au réseau gaz, entre le futur méthaniseur de Ste Colombe la Commanderie, (en provenance de Nassandres), et le circuit de gaz du Neubourg. En ce qui concerne Crosville, le passage des conduites sera situé une petite partie du territoire, en traversée de route sur le hameau de Coquerel.

Fin de la séance.

Prochaine réunion du Conseil Municipal en septembre (date à définir à la rentrée).